

par an, durant le tems qui a été employé à un si grand travail ; parce que les Anglois n'avoient pas détruit les fondemens, ce qui a procuré une grande avance : Que d'ailleurs on a fait servir une grande quantité de matériaux qu'ils n'avoient pu emporter & avoient été obligés d'abandonner.

Il a été question, considéré tous ces rapports examinés, d'une assemblée générale des Directeurs, des Actionnaires &c. de la Compagnie des Indes, à tenir incessamment, & qui renfermera tout ce que les assemblées particulières ont fait depuis quelques mois : on y a invité surtout divers gros Actionnaires, & de-là il y en a qui se flattent qu'on pourroit bien remettre les choses sur l'ancien pied.

Comme tout ce qui concerne la Compagnie des Indes est devenu intéressant par les circonstances, nous croyons ne pas déplaire au Public de lui communiquer non pas de ces Mémoires de l'Abbé Morellet & autres, dont on a fait mention dans nos Journaux, mais un Mémoire fait en 1739 par un Actionnaire très-instruit. Il donnera une idée de l'opinion qu'on avoit alors de cette importante Compagnie. Il est de feu Mr. Pidansat, Contrôleur-Général des maisons & finances de la feüe Reine seconde Douairière d'Espagne, & de feüe Madame, Duchesse d'Orléans.

On raisonne assez souvent sur la Compagnie des Indes (dit Mr. Pidansat dans son Mémoire) & ce sont ordinairement ceux qui ignorent l'origine de son établissement, l'objet de ses opérations, les principes sur lesquels elle se conduit, les règles qu'elle s'est imposées & dont elle ne s'écarte point, & enfin l'ordre de sa régie,